



Montréal, le 3 février 2014

Par courriel seulement

Monsieur Jean-François Tremblay
Directeur, Réglementation et Tarification
Société en commandite Gaz Métro
1717, rue du Havre
Montréal (Québec) H2K 2X3

Objet Procédure d'examen administratif 2014 des rapports d'évaluation des programmes du PGEÉ de Gaz Métro

Monsieur Tremblay,

Conformément à la décision D-2009-156, la Régie examinera par voie administrative les rapports d'évaluation du PGEÉ que vous avez déposé le 13 décembre 2013.

L'examen administratif 2014 des rapports d'évaluation des programmes du PGEÉ de Gaz Métro portera donc sur les documents suivants, publiés sur le site internet de la Régie :

- Rapport intérimaire sur l'alternative retenue pour l'évaluation quantitative des économies d'énergie des programmes *Encouragement à l'implantation (PE208, PE218 et PE219)* du PGEÉ de Gaz Métro;
- Évaluation du programme *Chaudières efficaces (PE111)* du PGEÉ de Gaz Métro;
- Évaluation des programmes *Études de faisabilité (PE207 et PE211)* du PGEÉ de Gaz Métro.

Une séance de travail, regroupant le personnel technique de la Régie et de Gaz Métro est prévue, afin que soient fournies les précisions et clarifications requises aux fins de cet examen.

Cette séance de travail, qui portera sur les trois documents examinés, se tiendra le **28 février 2014**, à compter de **9h30**, à la salle **Riopelle**, dans les locaux de la Régie à Montréal.

Au terme de cet exercice et tenant compte des réponses fournies, la Régie préparera un rapport qui sera publié sur son site internet.

En espérant le tout à votre convenance, nous vous prions d'agréer, monsieur Tremblay, l'expression de nos sentiments distingués.



Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/as